

MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 27 avril 2015 N° 297/578

Renouvellement de l'accord de place sur la Médiation du crédit

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, signeront le renouvellement* de l'accord de place sur la Médiation du crédit, avec Christian NOYER, Gouverneur de la Banque de France, Fabrice PESIN, Médiateur national du crédit, François PEROL, Président de la Fédération Bancaire Française, Philippe DUMONT, Président de l'Association française des sociétés financières et Nicolas de SEZE, Directeur général de l'IEDOM-IEOM,

Mardi 28 avril à 18 h 30

à Bercy Hôtel des ministres - 139, rue de Bercy 75012 - Paris

Créée au plus fort de la crise financière en octobre 2008, la Médiation du crédit aux entreprises est un dispositif gratuit et confidentiel proposé par l'Etat pour aider les entreprises qui rencontrent des difficultés de financement et/ou d'assurance-crédit.

Cette mission, qui est placée auprès du ministre des Finances, a d'abord été confiée à René RICOL (2008-2009), à Gérard RAMEIX (2009-2012), puis à Jeanne-Marie PROST (2013-2014). Elle est désormais assurée par Fabrice PESIN, nommé Médiateur national du crédit aux entreprises par décret du Président de la République le 15 janvier 2015.

* qui fait suite au précédent accord, échu depuis fin 2014

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80

Contacts presse